

## Edito

Par Michel PRAT, coordinateur du réseau des PREDAT.

### Les premiers pas du réseau des PREDAT.

Le réseau des Pôles Régionaux d'Echanges sur le Développement et l'Aménagement des Territoires (PREDAT) connaît cette année 2002 ses débuts opérationnels. Ce journal, avec la naissance du site Internet, en est le premier acte concret.

Au-delà de ces éléments matériels, les pôles régionaux veulent réaffirmer leur vocation originelle. La décentralisation s'est accompagnée d'une multiplication des lieux de décision et d'une profusion de débats officiels organisés pour prendre rapidement des décisions d'aménagement et d'urbanisme. Le fractionnement des pouvoirs de décision sur les territoires a donné naissance à une volonté de cohérence qui se traduit aujourd'hui par les initiatives intercommunales, mais aussi par l'aspiration à des lieux de débats fondamentaux en dehors des prises de position institutionnelles. C'est dans ce contexte que s'inscrit le réseau des PREDAT.

Son engagement commun s'est traduit dans une charte. Ainsi, d'une part, toutes ses actions doivent comporter des acteurs opérationnels de terrain, des chercheurs, et un public réuni en ateliers où s'expriment des sensibilités différentes. D'autre part, les publications réalisées sous le logo des PREDAT doivent être la résultante de recherches, avec des langages issus de filières diversifiées, de leur confrontation dans des ateliers d'échanges de savoirs (dont le compte-rendu synthétique constitue en lui-même un apport de recherche fondamentale), et d'une enquête auprès d'acteurs permettant de publier des fiches d'action et de méthodologie appliquée.

Telles sont les grandes missions que nous nous sommes fixées, en accord avec le Ministère de l'Équipement. Le Plan Urbanisme, Construction, Architecture (PUCA), notre principal interlocuteur, est également un dépositaire des grandes orientations stratégiques qui appréhendent les problèmes d'actualité.

La première présentation officielle du réseau des PREDAT a eu lieu au cours des *Deux jours du PUCA* en décembre 2001. La richesse de nos publications a été la première surprise du public qui découvrait notre existence. La maquette de notre site Internet a pu être montrée lors de ces deux journées consacrées à la présentation des programmes de recherche financés par le PUCA.

Présenter des années de travail en deux jours est une tâche encyclopédique. Quant aux débats, ils ne peuvent qu'effleurer la multiplicité des sujets et réduire leur richesse à des présentations forcément sommaires.

L'expérience des PREDAT montre que les citoyens de l'aménagement et de l'urbanisme (les habitants) veulent s'exprimer pour s'approprier les territoires sur lesquels ils vivent et partager l'expression et la concrétisation de leur avenir. La démarche de citoyenneté pourrait trouver là une forme concrète à condition que les moyens d'expression soient continus, solidement appuyés par des professionnels, et que l'écoute des décideurs (élus et techniciens) devienne enfin celle de vrais partenaires.

Dans cette ambitieuse volonté, le réseau des PREDAT souhaite trouver sa voie.

## Sommaire

Edito par Michel PRAT----- p 1

Brèves----- p 2

Agenda----- p 3

Zoom----- p 4-5

Rétroviseur----- p 6-7

Vient de paraître----- p 8

## Zoom sur...

## DISCRIMINATION ET LOGEMENT

(par la CPAU Aquitaine)

## Un bilan des recherches en Aquitaine

La Conférence Permanente sur l'Aménagement et l'Urbanisme (CPAU) a engagé une démarche prospective avec les principaux responsables de laboratoires de recherche en aménagement et urbanisme des universités d'Aquitaine. Cette démarche consiste à recenser les principaux axes en cours et prévisionnels et à les rapprocher des missions prioritaires de la CPAU, puis à confronter les objectifs avec les priorités affichées par les acteurs opérationnels.

En outre, la CPAU travaille à une collaboration avec le Groupement d'Intérêt Public "Pays et Quartiers d'Aquitaine", un centre de ressources qui a pour vocation de constituer une plateforme régionale d'information, d'échanges et de capitalisation d'expériences, et de consolider les relations entre la recherche scientifique et les pratiques professionnelles au bénéfice du développement local.

## Visitez le site Internet des PREDAT

Le site [www.predat.net](http://www.predat.net) vient d'être ouvert. Il sera bientôt en lien notamment avec le site du Centre de Documentation et d'Urbanisme.

Retrouvez sur ce site la présentation des onze membres du réseau des PREDAT, avec pour chacun un exposé de ses objectifs, un récapitulatif de ses activités et de ses publications, et l'annonce des activités prochaines. Des publications intégrales seront bientôt mises en ligne, et vous pourrez les télécharger au format PDF.

Vous pouvez également consulter la charte constitutive du réseau des PREDAT, dont les principes guident l'action des pôles membres.

Le site sera progressivement alimenté de fiches d'expériences appliquées et de ressources concernant les territoires, les villes, les pays, les quartiers. Les pôles comptent sur leurs réseaux de partenaires pour être informés de ces expériences qui seront ensuite mises en ligne. N'hésitez pas à contacter le PREDAT de votre région !

## Une fusion CREHU-THEMA en Franche-Comté

Le Centre de Recherche sur l'Environnement Humain et Urbain (CREHU) a demandé sa fusion avec le laboratoire de recherches THEMA que dirige MM. Thierry Brossard et Serge Ormeaux, géographes.

Ce laboratoire, associé au CNRS, travaille sur le thème de "l'intelligence territoriale". Le CREHU, en s'associant avec ce laboratoire, développe ses réseaux tout en respectant ses axes de travail.

Le colloque de mars 2003 se fera en association avec THEMA (cf la rubrique Rétroviser).



## Une étude sur l'économie sociale et solidaire en Alsace

L'Association de Prospective Rhénane (APR) vient d'être chargée d'une mission d'étude et d'animation sur l'appréciation du périmètre régional et l'expérimentation de critères de classification de l'économie sociale et solidaire en Région Alsace pour le compte de la Délégation à l'Innovation Sociale et à l'Economie Solidaire. Rabija Somoun, chercheur à la faculté de sciences économiques, a été chargée plus particulièrement de ce travail avec l'appui d'un groupe pluridisciplinaire d'enseignants-chercheurs composé de Michel Mathien, Vincent Claustre, Jean-Alain Héraud et Francis Kern.

## Une Cité des territoires à Grenoble

Inaugurée en janvier 2002 et implantée dans les quartiers Sud de Grenoble, la toute nouvelle Cité des territoires abrite sous un même toit l'Institut de Géographie Alpine et l'Institut d'Urbanisme de Grenoble ainsi que les équipes de recherche qui leur sont liées.

Le bâtiment accueille également un pôle multimédia en attendant l'implantation d'un Institut des métiers du Livre. L'association régionale pour l'Innovation Urbaine et le Développement Local (INUDEL) s'y est installée en 2001 par convention avec l'Université Pierre Mendès-France.

La proximité physique de chercheurs très impliqués dans la recherche territoriale et urbanistique est évidemment un atout précieux pour l'activité d'un PREDAT.

## Les PREDAT se dotent d'un logo

Conçu par la graphiste Isabelle Crama, dont le travail a été suivi par l'Association des Professionnels de l'Urbanisme de Midi-Pyrénées (APUMP), le logo des PREDAT se retrouvera dans les publications, courriers et sur le site web (ci-contre : une version en niveau de gris).

## La concertation avec les habitants : appel au réseau des PREDAT

L'antenne Béarn de la CPAU Aquitaine souhaite engager un travail de réflexion sur la mise en place d'outils favorisant la concertation des habitants des quartiers et la participation de la population à travers des projets urbains.

Elle sollicite le réseau des PREDAT à ce sujet. Si vous avez connaissance d'expériences innovantes en ce domaine, merci de contacter l'antenne Béarn de la CPAU, qui vous fera part de ses propres recherches.

Nadia Mabilbe (05 59 27 09 63).

## Rhône-Alpes

### Quel devenir pour la moyenne vallée du Rhône ?

Le 4 juillet 2002 à Valence se tiendra un séminaire de concertation entre les collectivités locales et les opérateurs qui oeuvrent dans la moyenne vallée du Rhône, de Vienne à Montélimar.

Une démarche de travail en ateliers mobilisant environ deux cents acteurs politiques et socio-économiques durant le premier semestre 2002 a permis d'approfondir des axes prospectifs de développement et de faire émerger des demandes de recherche autour du fleuve Rhône notamment et du milieu rural.

### Qualifier et requalifier les espaces d'accueil d'activités économiques.

Le 22 octobre 2002 à Saint-Etienne, en partenariat avec plusieurs réseaux régionaux du développement, le Comité d'expansion de la Loire et la Direction Régionale de l'Équipement, l'association régionale pour l'INnovation Urbaine et le DEveloppement Local (INUDEL) organise une rencontre inter-régionale sur le thème encore peu balisé de la qualification des zones d'activités, en mettant l'accent sur une approche globale des problèmes et l'intérêt de mener ces opérations en concertation avec les entreprises.

Contactez l'INUDEL (04 76 09 27 69)

## Alsace

### L'économie solidaire.

L'Association de Prospective Rhénane (APR) co-organise la deuxième journée des Assises des solidarités qui se déroulera le 24 octobre 2002 à Illzach (Haut-Rhin) à l'Espace 110.

Cette journée fait suite à celle du 11 juin portant sur l'économie solidaire et les systèmes d'échanges locaux à partir du rapport de Patrick Viveret sur "Les nouveaux facteurs de richesse".

La rencontre du 24 octobre portera sur la place de l'économie solidaire dans l'économie et les "nouveaux temps sociaux" à prendre en considération.

Contactez l'APR (03 90 24 21 62).

## Nord-Pas-de-Calais

### Diverses séances de travail.

Pour le détail des séances de travail des groupes sur les thèmes du phénomène du périurbain dans le Nord-Pas-de-Calais, du renouvellement urbain et du logement social, voir la rubrique Rétrovisseur.

## Aquitaine

### Les SIG (Systèmes d'Information Géographique).

Cet atelier est organisé par la CPAU Aquitaine en collaboration avec la Direction Départementale de l'Équipement de la Gironde dans le cadre des Mardis de l'Aménagement. Programme provisoire :  
- l'outil et ses méthodes d'utilisation  
- exemples de territoires (ruraux et urbains)  
- utilisation du SIG pour un thème précis (Plans de Prévention des Risques, tracé routier...).

Cet atelier, qui devrait s'étaler sur deux journées, n'a pas encore de date arrêtée. Contactez la CPAU (05 56 84 83 20).

### Renouvellement et mixité urbaine : le premier séminaire des PREDAT.

Ce séminaire national se tiendra à Lormont, en Gironde, le 4 novembre 2002. Il est co-organisé par la CPAU Aquitaine et l'APR.

Voici la trame provisoire de cette journée :

#### • La matinée en séance plénière : les questions fondamentales.

- Bilans des réhabilitations de quartiers sensibles.

Positif : la qualité urbaine, les services publics et privés, les espaces publics. Négatif : la structure de population et les problèmes sociaux évoluent peu.

- Pourquoi une mixité ? La diversité sociale des quartiers d'une agglomération; les échelles de la mixité : quartiers, communes, quadrants d'aggloms, agglomération intercommunale; habitants et mixité : choix social réel ou utopie ?

- La mixité autrement : les échanges organisés entre quartiers, entre générations, les activités communes, l'inter-culturel, la valorisation communautaire, les racines partagées.

- Le renouvellement urbain : reconstruire la ville sur la ville. Au-delà de la théorie, qu'introduit-on ?

- Une architecture et un urbanisme différenciés; une variété de types d'habitat, de loyers, de formes d'accession; des services et activités de tous niveaux; une population diversifiée volontairement sélectionnée ?

#### • L'après-midi : ateliers.

**Cinq ateliers** sur des thèmes pratiques d'acteurs. Les composantes de l'aménagement et de l'urbanisme en termes de renouvellement et mixité urbaine.

- Les problèmes fonciers et les documents d'urbanisme. Problèmes juridiques liés aux opérations à maîtrise foncière unique, et limitant les possibilités de fonctions urbaines diversifiées.

- Le logement des personnes démunies ou en difficulté. L'habitat social : rôle, fonctions, évolution, parc privé et public, organismes intermédiaires.

- Les services publics et privés : prévision, planification, suivi, impulsion, coordination des réseaux.

- Les habitants : mixité et communautés, regroupements territoriaux et/ou échanges interculturels organisés. Participation et concertation.

- Architecture, urbanisme et mixité : formes et paysages urbains.

#### • Table Ronde.

De la conception globale du renouvellement et de la mixité à la cohérence des actions menées au coup par coup.

Pour connaître le programme détaillé des interventions, contactez la CPAU Aquitaine (05 56 84 83 20).

## La ville, lieu de discrimination : des acteurs, des processus, une politique publique de recomposition urbaine.



Les débats nationaux, lors des divers passages de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (S.R.U.) devant le Parlement, ont montré la grande sensibilité des élus et des électeurs au thème d'une solidarité d'agglomération devant déboucher sur une mixité et un renouvellement urbain.

### Principaux axes de travail proposés.

Il ne s'agit pas d'évoquer les problèmes généraux connus de tous comme la fracture sociale, les dérives des sans-emploi, les familles en difficulté, les quartiers d'enfermement social, la violence des jeunes sans repères éducatifs et moraux, etc.

*Comment les mécanismes institutionnels dérivent-ils vers des discriminations de fait ?*

*La mixité implique :  
+ architecture  
+ urbanisme  
+ quartier  
+ agglomération  
+ mobilité  
+ offre ouverte  
+ services  
+ partage de cultures...*

agglomération + mobilité + offre ouverte + services + partage de cultures...

C'est aussi la maîtrise en temps réel des services urbains : arrêts d'autobus, carte scolaire, centre commercial, etc.

La question principale est la suivante : comment les mécanismes institutionnels dérivent-ils vers des discriminations de fait ?

Pour y répondre, la CPAU Aquitaine, à la demande du SGAR Aquitaine et du Fonds d'Action Sociale, a mis en place un groupe de réflexion composé d'une trentaine de personnalités issues d'institutions variées. Ce groupe s'est réuni à trois reprises pour travailler sur quatre thèmes principaux proposés par la CPAU (un rapport d'étape est disponible).

#### La mixité.

Qu'appelle-t-on politique de peuplement et renouvellement urbain, mixité des quartiers ?

La mixité implique architecture + urbanisme + quartier +

Une politique de peuplement peut être objectivement abordée sous la forme du choix offert aux populations par une volonté des pouvoirs publics, par une qualité d'urbanisme et de services, par des offres spécifiques de logements adaptés, par l'activation de réseaux d'acteurs professionnels. C'est le choix large possible qui peut guider le peuplement, l'orienter, pas une politique dirigiste : il faut autant donner l'envie de rester que la possibilité de partir.

#### Attribution des logements sociaux.

Un des problèmes importants réside dans le manque de choix dans les solutions de logement à proposer. L'Aquitaine est l'une des régions qui dispose d'un faible potentiel de logements sociaux, avec certains quartiers qui n'attirent plus personne et qui concentrent toujours plus les populations défavorisées.

A travers la maîtrise des aides, l'Etat peut assurer un certain pouvoir régali en constituant un ensemble de réponses financières diversifiées permettant aux communes de prévoir une multiplicité de réponses possibles aux demandes de logement avec une variété d'offres sociales. Ces possibilités ne devraient pas être fractionnées mais liées par une véritable volonté politique de mixité et de renouvellement urbain.

#### Logement et accueil : attitudes individuelles.

Les problèmes se posent à trois niveaux : le problème de culture individuelle vis-à-vis des personnes en difficulté, les processus institutionnels qui conduisent à la discrimination, les diverses formes de médiation qui permettent d'éviter les contraintes négatives et les affrontements personnels.

L'utile et l'opérationnel se construisent à la fois sur cette formation personnelle et sur les possibilités d'ouverture des choix intercommunaux : l'accompagnement social, le tutorat, la médiation font partie des outils à diffuser, en particulier dans la phase transitoire entre assistance et autonomie. L'intermédiation entre bailleurs, créanciers et locataires est encore à construire sans laisser ce terrain aux initiatives de chaque société privée ou para-publique.

#### Le logement adapté.

Existe-t-il une réponse à certains cas particuliers, et si oui comment l'intégrer dans un projet urbanistique global ? Le fait de concevoir des logements spécifiques pour certaines catégories de population fait partie de ces discriminations positives dont tout le monde se demande si elles sont une vraie réponse ou une échappatoire pour se débarrasser de cas "encombrants".

## Des politiques publiques coordonnées pour des agglomérations équilibrées.



Pour y parvenir, encore faut-il vérifier quatre conditions essentielles :

- Les disponibilités en logement social existent-elles de manière répartie et équilibrée sur tout le territoire de l'agglomération ?
- Les services d'accueil et d'accompagnement pour les populations en difficulté et les médiations entre hôtes et ces populations sont-ils actifs sur tous les territoires concernés ?
- Existe-t-il une volonté d'agglomération d'examiner cet accueil en concertation et en cohérence ?
- Peut-on mettre en œuvre une politique publique de formation des agents publics confrontés aux problèmes d'exclusion afin de les préparer à la coordination de leurs interventions ?

## Quelques axes possibles de politique publique.

*L'augmentation de la qualité de l'offre passe par sa répartition sur l'ensemble de l'agglomération urbaine. (...)  
La diversification de l'offre passe par cette action volontariste.*

### **Augmenter l'offre en faveur des catégories les moins favorisées.**

L'augmentation de l'offre dans le parc HLM ne sera pas suffisante sans une augmentation de l'offre disponible pour les étrangers dans le parc privé. Cela passe par une aide réformée de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) en milieu urbain permettant un pouvoir de solvabilisation suffisant. Cela passe également par une sécurisation des bailleurs privés grâce à la mise en œuvre de systè-

mes d'intermédiation (voir la Maison du Logement de Dax).

### **Mettre en œuvre la politique de mixité urbaine introduite par la loi SRU.**

L'augmentation de la qualité de l'offre passe par sa répartition sur l'ensemble de l'agglomération urbaine. Mais il faut veiller à ne pas reconstituer de minis ghettos dans chaque commune, car le gain d'équilibre social serait alors très faible.

### **Reconquérir les centres urbains.**

La diversification de l'offre passe par cette action volontariste. Mais elle pose les questions des capa-

ités d'aide à la solvabilisation de l'ANAH, de l'accès des HLM au foncier en milieu urbain, de la mise en œuvre de politiques foncières par les collectivités territoriales en vue de favoriser l'offre de logement social. L'Etat aurait-il un devoir de substitution afin d'exercer la solidarité nationale ?

### **Eradiquer le parc obsolète dans le cadre d'opérations de renouvellement urbain.**

La démolition de l'habitat vétuste, de barres ou de tours doit se conjuguer avec les objectifs de mixité urbaine concernant les choix de reconstruction.

### **Lisser les loyers HLM sur plusieurs programmes.**

La réglementation impose à chaque programme de construction le niveau de loyer lié à l'amortissement de son financement. Cette contrainte, ainsi que la vétusté et les niveaux de services différents à l'intérieur des patrimoines HLM, entraînent une offre très différenciée de logements selon les quartiers. Mais c'est aussi une cause de ségrégation de fait entre quartiers de logement social. Pour le mode HLM, c'est une question stratégique fondamentale.

### **Améliorer la qualité des services urbains au sein des quartiers abritant les populations les moins favorisées.**

La qualité de l'offre de logement dépend autant du logement que de son environnement, des services d'accueil et d'intégration. L'envie de rester, c'est l'intégration et la cohabitation pacifique des modes de vie, le partage des richesses culturelles, la réussite scolaire, l'aide directe à la résolution des problèmes individuels et familiaux.

### **Organiser la priorité de sortie des ghettos.**

Le renouvellement urbain, quels que soient sa forme et ses supports, doit d'abord être organisé pour aider les habitants qui le souhaitent à quitter leur quartier. Cela signifie que les nouvelles offres doivent leur permettre de demander une priorité d'attribution.

### **Le cas des familles les plus difficiles.**

Les difficultés d'un quartier, d'un immeuble, d'une cage d'escalier, sont souvent attribuées à quelques éléments perturbateurs. Ces profils particuliers, repérés par les services sociaux, nécessitent un suivi et un accompagnement complets, une véritable ingénierie sociale ciblée. Le problème est aussi de trouver, pour certains, des formes de logement et des lieux adaptés à leur mode de vie, avec une offre foncière et des négociations de voisinage, et un accompagnement social disponible et efficace.

Ces quelques idées en conclusion ne se veulent pas un récapitulatif exhaustif. Elles restent ouvertes à des compléments et à des critiques constructives.

## Aquitaine

Deux ateliers organisés par la CPAU Aquitaine et la DDE de la Gironde dans le cadre des Mardis de l'Aménagement :

### **Le lotissement, un aménagement privé dans l'espace public** (11 décembre 2001).

Confrontation des regards et des expériences : de paysagistes sur l'habitat individuel dans les landes girondines, d'une chargée de mission du PNR des landes de Gascogne, d'un maire d'une commune rurale, d'un architecte-urbaniste de la communauté d'agglomération de Bayonne, d'un architecte du CAUE du Bas-Rhin, de la DDE de la Gironde.

Un compte rendu intégral est disponible (05 56 84 83 20).

### **Développement durable et projet de territoire** (12 mars 2002).

Après l'exposé du nouveau contexte législatif (rôle de l'Etat, grands principes, enjeux, schémas de cohérence territoriale, méthodes et outils pour l'agglomération urbaine), exemples appliqués en milieu rural et en milieu urbain.

Un compte rendu intégral est en préparation.

### **Espaces de la pauvreté et territorialités des exclus dans le champ d'une ville moyenne.**

#### **L'exemple de Pau** (14 mars 2002).

Claire Sauvaitre, Docteur en géographie, pose diverses questions à ce sujet. Les personnes défavorisées s'insèrent-elles uniquement dans les espaces étriés de la proximité résidentielle que ciblent les dispositifs territorialisés de lutte contre l'exclusion ou sont-elles capables d'investir des lieux multiples et de jouer sur différents registres de territorialité ? Quels modes de pratiques et de représentations de l'espace adoptent-elles dans le contexte d'une ville moyenne telle que Pau ?

## Centre-Val-de-Loire

### **Polycentrisme et action publique à différentes échelles territoriales** (Tours, 7 et 26 mars 2002).

Cette série de séminaires a eu pour objectif de débattre avec des praticiens de recherches récentes sur les organisations territoriales marquées par la multcentralité. L'apparition de centralités plurielles, à différentes échelles spatiales, pose aux chercheurs des problèmes de mesure et de représentation. Pour les praticiens, elle introduit la question du cadre de l'action publique, qui est aujourd'hui en plein renouvellement.

### **Les conditions de construction des politiques locales de prévention des risques d'inondation** (Tours, 28 mai 2002).

La prévention des inondations est particulièrement d'actualité dans la vallée de la Loire. La mise en œuvre de cette politique est cependant l'objet de controverses et de conflits entre les différents acteurs de cette politique. L'objet de cette demi-journée a été de rendre compte de recherches menées sur ce thème par des chercheurs de Tours et d'autres laboratoires et d'échanges notamment avec les praticiens en charge de cette question au sein des services de l'Etat et des collectivités locales.

## Franche-Comté

### **La ville virtuelle : préparation du futur colloque international.**

Le CREHU s'engage, pour les trois années à venir, dans un programme de recherches "transculturel" qui poursuit les travaux des années précédentes. Les thèmes prioritaires sont la ville virtuelle, le logement social et les modes alternatifs d'appropriation des espaces.

Le thème de la ville virtuelle donnera lieu à un colloque international à Besançon en mars 2003. Les recherches sont pilotées par Marc Nussbaumer, maître de conférences et directeur de CTU. Les propositions de communication sont d'ores et déjà reçues au CREHU. Elles porteront sur l'internet citoyen, les technologies de l'information et de la communication, la nouvelle dimension "espace-temps" et ses conséquences sur la communication dans la cité, la "cyber-ville" (craintes et espoir).

## Languedoc-Roussillon

### **L'impact des personnes âgées sur le Languedoc-Roussillon.**

Prenant acte de vieillissement de la population d'une part et des flux migratoires des retraités d'autre part, le Pôle d'Etudes et de Réflexions Transfrontalières Urbaines et Sociales (PERTUS) propose une réflexion approfondie sur la question des personnes âgées et de leur place dans la société.

L'espérance de vie augmente d'année en année. Par conséquent, la part des retraités et des retraités très âgés dans la population locale ne cesse d'augmenter. Il convient d'analyser les devenir possibles de ces personnes. Sont-elles des freins ou des moteurs du développement ? Comment concilier dans un espace commun les jeunes et les plus âgés ? Quelles sont les formes d'habitat souhaitées et les plus adaptées ? Comment prendre en compte les questions liées à la dépendance ? Quelles sont les relations et les articulations entre solidarité familiale et solidarité publique ?

## Pays-de-la-Loire

### **La ville fragmentée.**

Une soixantaine de personnes se sont réunies à l'initiative du Pôle de Recherche Urbaine des Pays de la Loire le 26 mars 2002. Le thème de la journée était "la ville fragmentée" avec les intervenants Michel et Monique Pinçon, sociologues au CNRS, auteurs de nombreux ouvrages sur la bourgeoisie et Francis Rathier, sociologue, directeur du Bureau d'Etudes de Recherches Sociologiques.

Plusieurs interrogations ont été débattues : est-il possible d'ouvrir sur la ville des questions d'habitat social ? Le renouvellement urbain prôné dans la loi SRU est-il porteur de mixité sociale ? Quels sont les espaces publics ou les équipements publics qui peuvent être des lieux de brassage social ? Peut-on encore réintroduire un plaisir de vivre ensemble dans une société où la réussite individuelle et la différenciation sociale sont des valeurs dominantes ?

Un compte rendu est disponible (02 40 12 84 66).

## Lorraine

### Renouveler la ville, maîtriser et organiser la croissance urbaine.

Colloque franco-allemand, 28 février 2002, Burghof, Forbach. Cette manifestation a été organisée en partenariat avec la Préfecture de Région Lorraine et la Direction Régionale de l'Équipement, la communauté de communes et la ville de Forbach, l'Établissement Public Foncier de Lorraine, la GIU-Saarbrücken, le CUCES-Universités Nancy. Elle s'inscrit dans le cadre d'une démarche européenne initiée conjointement par le Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement et son homologue allemand.

Elle analyse de quelle manière les flux transfrontaliers qui s'observent au sein de l'espace Saar-Moselle-Est dans le domaine du travail, de la consommation des biens et services, des choix résidentiels comme des loisirs, peuvent contribuer à sa réorganisation spatiale. Ouvrent-ils de nouvelles perspectives pour ce territoire et son tissu urbain ? Comment passer d'actions sectorielles au partage d'une vision commune pour l'ensemble de l'espace Saar-Moselle-Est ?

## Alsace

### Le logement social.

Le 21 février 2002 a eu lieu une séance de travail et d'échange sur le logement social, au Pôle Européen de Gestion et d'Économie (PEGE).

Cette discussion, introduite par la présentation du document audiovisuel "à dire de maires" réalisé par l'Association Grain, a permis de mieux préciser les axes de travail de l'Association de Prospective Rhénane sur cette question des politiques de logement figurant au programme 2002.

## Midi-Pyrénées

**La ville étalée en perspectives** (24, 25 et 26 janvier 2002 à Toulouse, colloque transnational sur l'étalement urbain). Environ 400 personnes, venant d'horizons divers : professionnels des secteurs privé et public, universitaires et élus, se sont rassemblés à Toulouse pour assister à ces journées.

Ce colloque a eu pour objectif de cerner les dynamiques actuellement à l'œuvre dans la production de la ville à l'échelle européenne, leurs conséquences et les modalités d'action possibles. Il a posé la question de la pertinence des pratiques actuelles et de la nécessité de s'engager vers de nouvelles formes urbaines et de nouveaux modes d'habiter. La spécificité de ce colloque tient à sa dimension européenne et à l'approche comparative des territoires de l'étalement urbain. Elle tient également pour beaucoup à la volonté fortement exprimée par les professionnels et les chercheurs de mettre à profit l'avancée de leurs travaux respectifs au service d'une ville solidaire et partagée.

Des éléments sur ces journées sont disponibles sur le site web de l'IET [www.ietcat.org](http://www.ietcat.org). Les actes du colloque seront publiés à la fin de l'année 2002. Le travail de réflexion sur cette question se poursuit sur 2002-2003.

## Nord-Pas-de-Calais

En 2002, une partie essentielle de l'activité de l'Observatoire Régional de l'Habitat et de l'Aménagement du Nord-Pas-de-Calais (ORHA) est consacrée à la mise en œuvre des groupes de réflexion qui associent, outre les membres de l'Observatoire, de nombreux représentants des territoires ainsi que des universitaires.

### Le phénomène du périurbain dans le Nord-Pas-de-Calais

Ce premier groupe fonctionne déjà depuis septembre 2001. Une dernière réunion sur le thème des transports s'est tenue le 11 juin et sera suivie d'une séance de synthèse des travaux le 17 septembre 2002.

### Le renouvellement urbain

Ce second groupe de réflexion a été engagé plus récemment. Une première réunion qui a permis de cerner la thématique, s'est tenue le 19 avril dernier. Le programme des séances a été établi comme suit : le renouvellement urbain à initiative publique : définition, indicateurs, raisons des choix (19 avril 2002), les objectifs du renouvellement urbain à initiative publique (18 juin 2002), les formes et les produits du renouvellement urbain (24 septembre 2002), les opérateurs et les outils méthodologiques et financiers (5 novembre 2002), les besoins d'observation : périmètre de l'observation et modalités de mise en œuvre (17 décembre 2002).

### Le logement social

Ce troisième groupe de réflexion sera lancé à l'automne avec le programme de travail et le calendrier suivants : la situation du logement dans le Nord-Pas-de-Calais (8 octobre 2002), les besoins en logements (12 novembre 2002), les réponses aux besoins apportées par les offreurs et les marchés (10 décembre 2002), puis, en 2003 : les aides au logement et leurs impacts, l'évolution des prix et loyers et valeur d'un patrimoine, le logement en Europe.

### L'évolution des territoires infra-régionaux

Les travaux sur ce thème sont également lancés. Il s'agit d'actualiser le bilan de 25 ans d'aménagement et de développement en Nord-Pas-de-Calais, réalisé en 1996 par les chercheurs de l'Oeil, du Latts, du CETE de Nord-Picardie, en particulier sur les thématiques de la pauvreté, de l'économie publique, des marchés du travail.

## Rhône-Alpes

### Peut-on partager la prospective ?

La prospective devient, à travers le projet, un exercice obligé de la construction institutionnelle des pays et des agglomérations. Elle sort peu à peu des cercles restreints où elle était confinée. Comment "partager" l'exercice prospectif en le démocratisant à travers forums et débats ?

Une cinquantaine de chercheurs et de praticiens engagés dans des démarches prospectives ont planché sur cette question au cours d'un séminaire co-organisé par l'INUDEL et le laboratoire TEO de Grenoble le 30 mai à l'École Normale Supérieure de Lettres à Lyon. Ce séminaire se rattache aux travaux de réflexion prospective France 2020 de la DATAR.

# Vient de paraître

## Rhône-Alpes

### Regards sur l'élaboration du schéma directeur de la région urbaine de Grenoble.

Rapport d'évaluation sur la phase finale d'élaboration du schéma directeur (1999-2000). Document consultable.

A. Faure, CNRS, CERAT-IEP Grenoble et M. Ciavatti, INUDEL, 30 p.

## Aquitaine

### Bulletin CPAU n°37 Développement durable.

A partir du colloque "ville, démocratie et développement durable", un essai de définition, le passage du concept à la pratique et les agendas 21 locaux.

2001, CPAU, Bordeaux, 62 p, 6,10 euros.

### Bulletin CPAU n°38 Les jeunes et la ville.

A partir d'un cycle d'ateliers-débats : la ville comme espace de socialisation et les jeunes et le projet de ville.

2001, CPAU, Bordeaux, 62 p, 6,10 euros.

**Le XXI<sup>e</sup> siècle sera-t-il cyber ou etxe ?** Appel à la réflexion sur la production de l'habitat au Pays Basque.

2002, CPAU Pays Basque et Aquitaine, 54 p, 6,10 euros.

## Nord-Pas-de-Calais

Ouvrages en cours de parution : **Analyse des marchés locaux du logement** (par GERAU Conseil), **Actualisation du recensement des zones d'activités du Nord-Pas-de-Calais**, (par Industries et Services), et le **cahier n°23 de l'O.R.H.A.**

## Franche-Comté

### Les utopies de la ville.

La ville doit-elle continuer à osciller entre affranchissement et désenchantement, ou peut-on raisonnablement espérer la situer dans un nouvel espace -utopique- qui impliquerait la révision des cultures ?

Textes réunis par Y. Marin, collection Annales Littéraires, 2001, PUFC, Besançon, 477 p, 44,21 euros.

## Lorraine

### Infrastructure et développement.

Réunissant 14 contributions, l'ouvrage, centré sur la relation infrastructure-espace régional, montre l'actualité et le renouvellement des travaux théoriques, méthodologiques ou appliqués de chercheurs de disciplines variées.

Sous la direction de J. Brot, H. Gérardin, 2001, L'Harmattan, Paris, 306 p, 22,90 euros.

## Centre-Val-de-Loire

### Recherche et développement régional durable.

Le symposium organisé sur ce thème a permis de présenter les résultats des projets de recherche financés dans le cadre des 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> Programmes Cadre européens, et les résultats d'expériences pilotes, de promotion du développement durable au travers des Fonds structurels européens, ou les projets concernant la gestion intégrée des zones côtières.

Textes réunis par C. Larrue, 2002, MSH, CNRS et UMS, Tours, 304 p, 22,90 euros.

## Les coordonnées des PREDAT

### APR (Association de Prospective Rhénane)

Pôle Européen de Gestion et d'Economie / 61, av. de la Forêt-Noire / 67085 Strasbourg Cedex  
Prsdt : Michel Mathien / Contact : Vincent Claustre / 03 90 24 21 62 / [apr@cournot.u-strasbg.fr](mailto:apr@cournot.u-strasbg.fr)

### APUMP (Association des Professionnels de l'Urbanisme de Midi-Pyrénées)

51, rue Bayard / BP 389 / 31007 Toulouse Cedex 06 / Prsdt : Louis Canizarès  
Contact : Pascale Rossard / 05 34 41 10 07 / [apump@club-internet.fr](mailto:apump@club-internet.fr)

### CPAU (Conférence Permanente sur l'Aménagement et l'Urbanisme)

Univ. Bordeaux 1 / 351, cours de la Libération / 33405 Talence Cedex / Prsdt : Maurice Goze  
Contacts : Michel Prat (directeur) / [m.prat@cpau.u-bordeaux.fr](mailto:m.prat@cpau.u-bordeaux.fr) et  
Isabelle Bénéty (chargée de mission) / [i.benety@cpau.u-bordeaux.fr](mailto:i.benety@cpau.u-bordeaux.fr) / 05 56 84 83 20

### CREHU (Centre de Recherche sur l'Environnement Humain et Urbain)

Univ. Franche-Comté, fac. de lettres / 30, rue Mégevand / 25000 Besançon  
Prsdt et contact : Yvette Marin / 03 81 66 53 76 / [yvette.marin@univ-fcomte.fr](mailto:yvette.marin@univ-fcomte.fr)

### INUDEL (association régionale pour l'Innovation Urbaine et le Développement Local)

14, av. Marie Reynoard / 38100 Grenoble / Prsdt : Bernard Pouyet  
Contacts : Michelle Ciavatti et Georges Mercier / 04 76 09 27 69 / [inudel@diaf.oleane.fr](mailto:inudel@diaf.oleane.fr)

### MSH (Maison des Sciences de l'Homme) Villes et Territoires / 4, allée du Plessis/37000 Tours

Contact : Christophe Demazière / 02 47 36 70 66 / [demaziere@univ-tours.fr](mailto:demaziere@univ-tours.fr)

### ORHA (Observatoire Régional de l'Habitat et de l'Aménagement du Nord-Pas-de-Calais)

17, rue Jeanne d'Arc / 59000 Lille / Prsds : Jean-François Caron et Christian Parent  
Contacts : Pierre loos (CR) / [P.loos@cr-npdc.fr](mailto:P.loos@cr-npdc.fr) et  
Gérard Gabillard (DRE) / [Gerard.Gabillard@equipement.gouv.fr](mailto:Gerard.Gabillard@equipement.gouv.fr)

### PERTUS (Pôle d'Echanges et de Réflexions Transfrontalières Urbaines et Sociales)

Univ. de Perpignan, fac. de droit et de sc. éco. / 52, av. de Villeneuve / 66860 Perpignan Cedex  
Prsdt : Jean-Michel Hoerner  
Contact : Hervé Blanchard / 04 68 50 90 84 / [blanchard@univ-perp.fr](mailto:blanchard@univ-perp.fr)

### PRELUDES (Pôle de Recherche et d'Etudes Lorrain sur l'Urbain et le Développement Economique et Social) / 201, av. Pinchard / 54100 Nancy

Prsdt et contact : Jean Brot / 03 83 19 25 92 / [Jean.Brot@droit-eco.univ-nancy2.fr](mailto:Jean.Brot@droit-eco.univ-nancy2.fr)

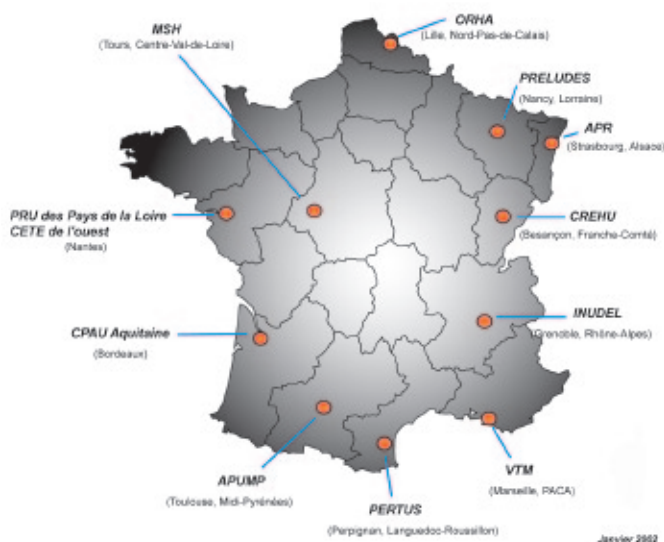
### PRU (Pôle de Recherche Urbaine) de Pays de la Loire

CETE de l'Ouest / Rue Viviani / 44062 Nantes Cedex  
Contact : Alain Laplanche / 02 40 12 84 66 / [alain.laplanche@equipement.gouv.fr](mailto:alain.laplanche@equipement.gouv.fr)

### VTM (association Villes et Territoires Méditerranéens) / Prsdt : Marcel Roncayolo

Contact : Jean-Claude Jager / 04 91 00 52 45 / DRE PACA / 37, bd Périer / 13285 Marseille Cedex 08 / [jean-claude.jager@equipement.gouv.fr](mailto:jean-claude.jager@equipement.gouv.fr)

## Le réseau des PREDAT



## INFOS PREDAT

Lettre d'information trimestrielle publiée par les  
Pôles Régionaux d'Echanges sur le Développement et l'Aménagement des Territoires

Adresse : CPAU/ Univ. Bordeaux 1/ 351, cours de la Libération/ 33405 Talence Cedex

Directeur de la publication : Michel Prat, coordinateur du réseau des PREDAT

Rédacteur en chef : Isabelle Bénéty

Rédaction : les PREDAT et Isabelle Bénéty

Conception graphique et maquette : Renaud Morin et Isabelle Bénéty

Imprimerie : De La Roque. Tirage : 5000 exemplaires. Diffusion gratuite.